



## Demission et congés validé

Par **icacuk**, le **01/08/2009** à **10:39**

Bonjour

je depends de la convention Syntec.

J'ai des congés validés par mon employeur pour courant Septembre.

Je vais bientôt donner ma demission. Mon employeur peut-il revenir sur la validation de mes congés de Septembre sachant que ces congés seront en plein ds ma periode de preavis ?

Par **Cornil**, le **03/08/2009** à **14:47**

Bonjour "icacuk"

Sur ce forum je n'interviens ,en tant qu'internaute bénévole sans lien avec le site, qu'en réplique ou sur des messages "en rade " depuis plus de 48h...

Un employeur ne peut revenir sur des dates de congés annoncées qu'avant un mois avant la date de départ prévue, sauf "circonstances exceptionnelles" (appréciées très limitativement par la jurisprudence) Art L3141-16 du CT. en aucun cas la démission ne serait à ce sujet être un motif valable.

Mais je crains que tu ne te leurres sur l'effet de ces congés sur ton préavis: en effet la jurisprudence a énoncé que les congés payés fixés avant le début d'un préavis suspendent l'effet de celui-ci et donc le prolongent d'autant (Cass soc 20 nov 1985, n°84-45952).

Bon courage et bonne chance.

Cornil :Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que sila discussion reste courtoise et argumentée. Les forums ne sont pas à mon avis un "SVP JURIDIQUE GRATUIT" ne méritant même pasretour, et doivent rester sur le terrain de la convivialité, ce qui implique pour moi à minima d'accuser réception à l'internaute qui y a répondu. Qu'il sache que son intervention n'est pas tombée aux oubliettes (merci, c'est comme on le sentf!). Ingénieur informaticien de profession (en préretraite)

Par **icacuk**, le **03/08/2009** à **14:55**

Merci

En fait, je ne me fais pas trop de soucis sur la prolongation du préavis : ils n'auront aucune raison de me garder au delà du 30 septembre car ma mission se termine chez mon client actuel.

(sauf s'ils tiennent vraiment à me garder et me trouver une mission mais ça me semble être plutôt risqué pour eux )

Donc effectivement, l'important pour moi est qu'ils ne reviennent pas sur la validité des congés que j'ai posés. Ça m'embêterait car j'ai déjà réservé.